

# Dossier de déclaration préalable de formation à la gestion associative

Décret n°2008-1013 du 1 er octobre 2008 relatif au certificat de formation à la gestion associative

Arrêté du 15 décembre 2008

Le dossier doit être envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception au préfet de région d'implantation de votre siège social au minimum deux mois avant le début de la formation.

### Mode d'emploi

Ce dossier est destiné aux organismes souhaitant mettre en œuvre une formation à la gestion associative conformément au décret n'2008-1013 du 1 er octobre 2008 et à l'arrêté du 15 décembre 2008.

Comment se présente le dossier à remplir ?

Il est composé de 3 fiches :

> Fiche I : Présentation de votre organisme

>Fiche II: Présentation des formations

>Fiche III: Attestation sur l'honneur

➤ La liste des pièces à joindre au dossier est la suivante :

#### Pour une première déclaration :

- La copie de l'acte constitutif de l'organisme et, si la mention n'y est pas portée, la délibération de l'organe statutairement compétent prévoyant l'organisation de formation :
- Une copie de l'acte justifiant de l'existence de la personne morale ;
- La copie de l'acte désignant la composition de l'organe dirigeant de l'organisme ;
- Les copies des comptes et du rapport d'activité de l'organisme sur le dernier exercice clos.

#### Dans le cas d'un renouvellement :

- Les copies des comptes et du rapport d'activité de l'organisme sur le dernier exercice clos ;
- Un rapport sur les formations réalisées sur la base de la précédente déclaration;
- Le cas échéant, les pièces qui témoignent d'une modification de l'organisme ou de son organe dirigeant.

# Fiche I. Présentation de votre organisme

	1 4161 41	
1	dentification:	
,	u <del>c</del> iiliillealioii .	

•		
Association  Fondation  Coopérative  Mutuelle	Société □ Autre □	
Nom de votre organisme :		
Sigle:		
Adresse de son siège social :		
Code postal :	Commune :	
Numéro SIRET <sup>1</sup> :	C	ode APE (NAF) :
Téléphone :	Télécopie :	
Courriel:		
Adresse site internet :		
Adresse de correspondance, si diffe	érente :	
Code postal :	Commune :	
règlements ou statuts  Nom :	Prénom :	eur ou autre personne désignée par les
Téléphone :	Courriel :	
II ) Renseignements complé Votre organisme dispose-t-il d'agre Si oui, en ce cas vous préciserez le Type d'agrément :	ément(s) administratif(s)? e(s)quel(s) : attribué par	

### Fiche I. (suite) Présentation de votre organisme

#### III ) Description de l'expérience de l'organisme dans la formation

### Fiche II. Présentation des formations

#### I) Contenu de la formation

➤Le contenu de la formation est conforme au référentiel prévu par les règlements : Oui □	Non □		
Dans la négative, veuillez préciser les différences :			
> Description des supports de formation et des méthodes pédagogiques utilisés :			

## Fiche II. Présentation des formations (suite)

#### II) Modalités des formations

## Fiche II. Présentation des formations (suite)

#### III ) Renseignements concernant l'équipe pédagogique

➢ Identification du responsable pédagogique						
Nom : Prénom :						
Fonction :						
Téléphone :	Courriel :					
Noms- Prénoms	Titres	Compétences en ressources humaines et gestion administrative des associations				
IV ) Renseignements concernant les associations, accueillant les stagiaires, et les tuteurs pédagogiques (si connus à la rédaction du présent dossier)						
Nom et adresse de l'association :						
Nom et prénom du tuteur :						
Nom et adresse de l'association :						
Nom et prénom du tuteur :						
Nom et adresse de l'association :						
Nom et prénom du tuteur :						
Nom et adresse de l'association :						
Nom et prénom du tuteur :						

### Fiche III. Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e),	(nom et prénom)	
	al(e) de est pas le représentant légal de l'organismo	
> certifie que		
- est à jour de ses ob	bligations sociales et fiscales ;	
civile, ainsi que de	rat d'assurance garantissant les conséquence celle de leurs préposés et des candidats ssurés sont tiers entre eux.	
> certifie les informa	ations du présent dossier exactes.	
Fait, le	à	
		Signature
		Cachet de l'organisme
Attention		·············

> Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
> Le droit d'accès aux informations prévues par la loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.